

ANNEXE 1

RÈGLES DE L'EXPOSANT

Salon du livre de l'Outaouais 2012



Du jeudi 1^{er} au dimanche 4 mars 2012 – Palais des congrès de Gatineau.

Salon du livre de l'Outaouais
115, rue Principale, bureau 301
Gatineau (Québec) Canada J9H 3M2

Tél. : 819 775 4873 • Téléc. : 819 685 3812
Courriel : info@slo.qc.ca
www.slo.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

Les jeudi 1 ^{er} mars et vendredi 2 mars 2012	de 9 h à 21 h
Le samedi 3 mars 2012	de 10 h à 21 h
Le dimanche 4 mars 2012	de 10 h à 17 h

1. LOCATION DE STAND

1.1 LOCATION D'UN STAND

Les stands fournis par le SLO ont, de façon générale, les dimensions suivantes :

- **Stand complet** : 2,5 mètres de profondeur sur 3 mètres de largeur sur 2,5 mètres de hauteur;
- **Demi-stand**, 2,5 mètres de profondeur sur 1,5 mètre de largeur sur 2,5 mètres de hauteur.

Ils sont équipés des articles suivants :

- Un rail comprenant trois projecteurs
- Une table de 1,80 mètre (six pieds)
- Une corbeille à papier
- Deux chaises
- 35 mètres de tablettes (120 pieds)
- Une enseigne (nom et no. De stand)
- Eau et verres

* *Pour tout besoin électrique supplémentaire (prises électriques pour ordinateurs, éclairage additionnel, etc.), une demande doit être envoyée, accompagnée d'un chèque couvrant la totalité des services supplémentaires, au Salon du livre de l'Outaouais au plus tard le mercredi 2 février 2011 (le formulaire vous sera envoyé avec la trousse d'accueil.)*

1.2 LOCATION D'UN DEMI-STAND

La location d'un demi-stand implique le partage d'un stand de 2,5 mètres sur 3 mètres avec un autre exposant, c'est-à-dire que chaque exposant dispose d'un emplacement mesurant 2,5 mètres sur 1,5 mètre. Aucune cloison ne divise le stand. En revanche, chaque exposant a droit à une table de 4 pieds et à sa propre enseigne.

1.3 LOCATION D'UNE SURFACE LIBRE (STANDS MONTÉS PAR LES EXPOSANTS)

Les stands en surface libre ne doivent pas dépasser une hauteur de 2,5 mètres, ni obstruer la vue des autres stands sauf s'il y a une entente particulière conclue au préalable avec la direction du Salon du livre de l'Outaouais.

ANNEXE 1

RÈGLES DE L'EXPOSANT

Salon du livre de l'Outaouais 2012



Du jeudi 1^{er} au dimanche 4 mars 2012 – Palais des congrès de Gatineau.

Salon du livre de l'Outaouais
115, rue Principale, bureau 301
Gatineau (Québec) Canada J9H 3M2

Tél. : 819 775 4873 • Téléc. : 819 685 3812
Courriel : info@slo.qc.ca
www.slo.qc.ca

2. AMÉNAGEMENT

Avant de suspendre des panneaux d'identification au-dessus de son stand, l'exposant doit obtenir au préalable une permission à cet effet auprès de la direction du Salon du livre de l'Outaouais.

3. INSTALLATION ET DÉMONTAGE DES STANDS

Les stands préfabriqués, propriété de l'exposant, doivent être installés **le mercredi 28 février 2012 de 8 h à 21 h.**

Le démontage des stands ne peut débuter avant 17 h le **dimanche 4 mars 2012.**

4. RÉCEPTION ET EXPÉDITION DES MARCHANDISES

Transporteur officiel du Salon : Transport ROMM

Personne responsable : Madame Josée Bastien (joseebastien@rommtransport.com)
Tél. : 514 640-5151

Le directeur de l'aménagement du Salon du livre de l'Outaouais communiquera avec chacun des exposants, ou le cas échéant avec Madame Claude Traversy de GES Exposé Standard, pour indiquer le jour et l'heure à laquelle nous pourrions recevoir leur marchandise.

L'adresse de livraison au Palais des congrès de Gatineau est : 164, rue Hôtel-de-Ville, Gatineau (Québec) J8X 3Y9. Les boîtes devront être identifiées par le numéro de stand, porter le nom de l'expéditeur et être numérotées (par exemple « 1 de 5 », « 2 de 5 », etc. Aucun envoi payable sur réception ne sera accepté.

Expédition des boîtes au départ du Palais des congrès de Gatineau

Date limite : **le lundi 5 mars 2012 à 16 h.**

Après cette heure, l'équipe d'entretien du Palais des congrès de Gatineau considérera les boîtes restantes comme des rebus.

Rappel

En aucun cas, l'enlèvement des livres et le démontage des stands ne pourront débuter avant 17 h le dimanche 4 mars 2012, heure de clôture du Salon.